



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-022-2026-03

PUBLIÉ LE 11 MARS 2026

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris / Direction du centre de formation et de développement des compétences de l'AP-HP

IDF-2026-03-10-00001 - Arrêté portant sur la fixation des tarifs?? de certaines formations de l' AP-HP?? (2 pages)

Page 3

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2026-03-10-00001

Arrêté portant sur la fixation des tarifs
de certaines formations de l' AP-HP

**Arrêté portant sur la fixation des tarifs
de certaines formations de l' AP-HP**

Article 1: Les tarifs applicables aux élèves et étudiants de la formation initiale au sein de l'AP-HP à partir du 1^{er} septembre 2026 sont les suivants:

	Nombre d'années d'études	Individuels (autofinancement)	Organismes de financement et employeurs
Etudes en soins infirmiers	3	20 312 €	22 470 €
Etudes aides-soignants	1	6554€	7 238€
Etudes auxiliaires de puériculture	1	9666€	10703 €
Etudes puériculture	1	2539€	10586 €
Etudes masseur-kinésithérapeutes	4	26 800€	33 280€
Etudes Infirmiers de bloc opératoire	2	16 516 €	18 249 €
Etudes infirmier anesthésiste	2	16 516€	18 270 €
Etudes manipulateur en électro-radiologie médicale	3	22 457 €	24 717€
Etudes préparateur en pharmacie hospitalière	1	7750€	8580€
Etudes auxiliaires de régulation médicale	1	0€	8000€
Etudes cadres de santé	1	9 951€	10 976€

Article 2 : au 01/09/2026, le tarif du parcours spécifique d'accès en 2^{ème} année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants est le suivant :

	Stage de 3 mois	2 ^{ème} et 3 ^{ème} année d'études
Aide-soignants: parcours spécifique d'accès en 2 ^{ème} année de formation en soins infirmiers (financement employeur ou OPCO)	2 000€	14 980€

Article 3 : Les élèves ou étudiants dispensés d'une partie de leur formation se verront appliquer un tarif proportionnel à la durée de leur scolarité.

Article 4 : le tarif applicable au 01/09/2026 aux médecins à diplôme étranger est le suivant :

	Individuels (autofinancement)	Organismes de financement et employeurs
Médecins à diplôme étranger	2800€	2800€

Article 5 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 10 mars 2026

La Directrice du Centre de la Formation
et du Développement des Compétences

Signé

Florence Kania